

Le 12 Octobre
Je pense à voter
pour élire mes
représentants de
parents au CA

Une nouvelle année scolaire qui débute.....

Des effectifs qui sont toujours importants

1477 élèves cette année, dont 133 étudiants de BTS

48 divisions, dont 14 secondes, 14 premières, 14 terminales, et 6 BTS.

Les classes sont toujours chargées : jusqu'à 35 élèves par classe.

La réforme qui arrive à sa mise en application finale, avec l'arrivée en terminale des premiers élèves ayant entamé le cycle du lycée avec celle-ci.

....Premier bilan en quelques points :

- Des effectifs très lourds avec des classes à 35 élèves, en particulier en seconde. Des classes aussi surchargées ne favorisent pas une qualité d'enseignement et la prise en charge des élèves en difficulté.
- Les heures d'aide personnalisée qui se font en classe entière en terminale.
- Des emplois du temps très complexes, facteurs de fatigue pour les élèves qui soulèvent de nombreux problèmes.
- Une dotation horaire insuffisante ne permettant pas un enseignement de toutes les options proposées dans de bonnes conditions et d'avoir dans toutes les matières les heures prévues dans les programmes par discipline. Cela oblige le regroupement des élèves de niveaux différents dans certaines matières comme en latin.
- Un emploi du temps construit avec des heures supplémentaires, basées sur le volontariat des profs.
- Avec encore cette année des élèves de seconde qui se retrouvent avec des enseignements d'exploration non souhaités dans la fiche de vœux.
- La suppression d'un poste de CPE au lycée, qui interroge sur le suivi des élèves et le bon déroulement de la vie sociale du lycée.

Nous avons déjà eu l'occasion d'exprimer à M. le proviseur nos désaccords et interrogations sur ces points. Et nous ne manquerons pas d'y revenir si aucune amélioration n'est trouvée, en particulier sur l'aide personnalisée et les approfondissements.

Ces difficultés que nous venons de lister ne sont, hélas, pas propres au lycée, mais se retrouvent sur un plan national. Elles reflètent et traduisent le manque de moyens, les suppressions de poste que nous dénonçons depuis plusieurs années.

Nous arrivons à la limite du système avec des classes surchargées, des emplois du temps aberrants totalement déséquilibrés, des remplacements de plus en plus difficiles à assurer.

TRANSPORT SCOLAIRE : DE NOMBREUX « COUACS » EN CE DEBUT D'ANNEE :

Suite au renouvellement des contrats après appel d'offre du conseil général, les lignes ont du mal à se mettre en place. De nombreux loupés ont eu lieu (pas de passage de bus, arrêts non desservis, mauvaise identification de ligne...) La FCPE est intervenu auprès des transporteurs et du conseil général à plusieurs reprises.

Si vous constatez des dysfonctionnements dans les transports, faites nous les connaître, la FCPE interviendra auprès des services concernés.

Lors de la Bourse aux livres, vous avez adhéré à la FCPE et nous vous en remercions.
Mais, un certain nombre d'entre vous se posent des questions sur la FCPE, sur son rôle, sur ces actions.

La FCPE, c'est :

La première association de parents d'élèves

En nombre d'adhérents et en nombre de voix aux élections annuelles dans les établissements scolaires.

Elle est reconnue par le ministère de l'Education nationale.

C'est également un interlocuteur reconnu et considéré de l'Inspection Académique, des maires et de la Région.

Une association de parents présente dans tous les lieux de concertation afin d'agir pour une école de qualité.

Dans les écoles, les collèges et les lycées.

Conseils de classe

Conseil d'administration

Au niveau départemental au Conseil Départemental de l'Education nationale.

Au niveau régional au Conseil Académique de l'Education nationale.

Au niveau national au Conseil Supérieur de l'Education.

Une association de parents qui défend :

L'égalité devant l'éducation : la mise en place des moyens permettant à chaque élève, quels que soient son origine, ses difficultés et son lieu d'habitation, de bénéficier de la même qualité d'enseignement ; la gratuité ; le développement des bourses pour les élèves de milieux modestes, etc ...

La totale laïcité des enseignements et des établissements.

La lutte contre l'échec scolaire avec une école qui favorise l'épanouissement des enfants et des jeunes.

Des effectifs par classe permettant un suivi suffisamment personnalisé.

La place et le rôle des parents dans l'organisation et l'environnement de la scolarité.

Une association de parents au service des jeunes et de leurs parents en offrant :

Une information régulière et documentée, au plus près de l'actualité du système éducatif.

Un soutien et des conseils dans les éventuelles difficultés qu'ils rencontrent.

Des formations sur différents aspects du système scolaire.

Une participation aux instances décisionnelles déterminantes dans l'orientation (commissions d'appel, d'affectation...)

Et, concrètement au lycée, c'est :

Une présence active qui permet de faire entendre la voix des parents et d'agir pour la réussite de nos enfants.

- Une représentation dans les conseils de classe, au conseil d'administration du lycée et dans les différentes commissions de travail.
- Une équipe qui permet d'assurer l'organisation et le bon déroulement d'une bourse aux livres.
- Une vigilance au niveau des remplacements.
- Une médiation en cas de souci avec le lycée.
- Une vigilance sur les coûts de la scolarité.
- Des prises de position claires et énergiques sur les effectifs, sur les emplois du temps.

Tout ceci est possible grâce :

- **A vos voix** *lors de l'élection du 12 octobre* qui nous donne une représentativité.
- **A vos appels** qui nous permettent ensuite d'agir et d'interpeller les équipes administratives et pédagogiques du lycée sur les dysfonctionnements que vous pouvez nous signaler.

Comment signaler le non-remplacement des professeurs absents ?

De nombreux cours ne sont pas assurés, soit par manque d'enseignants titulaires, soit pour des raisons de maladie et de non remplacement. Lorsque vous êtes confrontés à ce type de situation. Informez le conseil local FCPE par mail ou téléphone, qui sollicitera Monsieur le Proviseur.

Des lieux d'action

Le Conseil d'Administration du lycée

Le conseil d'administration adopte, sur le rapport du chef d'établissement :

Le projet d'établissement.

Le budget et le compte financier.

Le règlement intérieur de l'établissement.

Les tarifs des ventes de produits et prestations de services réalisées par l'établissement.

Le règlement intérieur du conseil d'administration.

Le plan de prévention de la violence préparé par le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Les décisions qui relèvent de l'autonomie de l'établissement en matière pédagogique et éducative.

Il établit chaque année un rapport sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement et ses conditions matérielles de fonctionnement (mise en oeuvre du projet d'établissement, des objectifs à atteindre et des résultats obtenus).

Il donne son avis :

Sur les propositions de créations et suppressions de sections et options et de formations complémentaires d'initiative locale dans l'établissement.

Sur les principes de choix des manuels scolaires, des logiciels et des outils pédagogiques.

**C'est donc un lieu important de décisions dans lequel
les parents ont 5 sièges.**

**Par votre vote, vous nous permettez d'y être présents, de vous
représenter et d'agir pour l'intérêt des jeunes et leur réussite
scolaire.**

PENSEZ A VOTER

Le 12 Octobre 2012

Pour élire mes représentants de parents FCPE

Conseils de Classe :

Avec le conseil d'administration et les différentes commissions, le conseil de classe est l'autre lieu important où les parents peuvent faire entendre leur point de vue et agir pour une meilleure réussite des jeunes.

La FCPE se mobilise chaque année pour que tous les conseils de classe se déroulent en présence de parents. Aussi, nous remercions tous les parents qui chaque année acceptent la responsabilité d'être délégué. Selon la répartition dans les classes, il ne nous est pas toujours possible d'accéder à toutes les demandes mais dans tous les cas, vous serez avertis début novembre.

Nous savons que les horaires ne sont pas toujours adaptés et nous travaillons activement sur ce sujet.

Cette année, sur 42 classes, nous avons des difficultés pour trouver des parents volontaires dans 4 classes : la première 1STI2D2 et les terminales TS3, TSTG3 et TSTI2D2

Etre parent délégué, c'est accepter de représenter les parents de la classe, trois fois dans l'année.

Dans la plupart des classes, le parent délégué est aidé par un suppléant.

Pour assurer cette responsabilité nous lui remettons un dossier explicatif avant le premier conseil. Il est également aidé et soutenu par des délégués référents par niveau qu'il peut solliciter pour tout problème ou question. Vous pouvez également les contacter si vous voulez connaître les coordonnées des parents délégués de la classe de votre enfant.

Plus vous serez nombreux à accepter ce droit qui vous est reconnu, plus vous aurez de chance que l'un d'entre vous soit disponible lors des conseils. N'hésitez plus, rejoignez l'équipe des parents délégués.

Contact par messagerie : fcpe01lyceeamberieu@gmail.com

DATES IMPORTANTES A NOTER DANS VOS AGENDAS :

- Pour tous :** Conseils de classe du 1 trimestre du 3 au 14 Décembre 2012
Soirée du lycée Mercredi 18 Décembre 2012
Portes ouvertes du lycée le Samedi 9 Février 2013
- Pour les secondes :** Lundi 21 Janvier et Jeudi 24 Janvier en fonction des classes, réunion parents/ professeurs
Mardi 29 Janvier réunion d'information sur l'orientation
- Pour les premières :** Jeudi 17 Janvier réunion parents/ professeurs
- Pour les terminales :** Lundi 14 Janvier 2013 réunion parents/ professeurs
Semaine du 18 au 22 Février 2013 BAC blanc
Jeudi 20 Décembre 2012 réunion d'information post -baccalauréat
Les 19 et 20 Janvier 2013 salon de l'étudiant à Lyon
Les 30 et 31 Janvier 2013 journée de l'enseignement supérieur dans le Rhône
Mercredi 30 Janvier 2013 journée de l'enseignement supérieur dans l'Ain

Des personnes qui peuvent vous aider...

UN NOUVEAU BUREAU :

Président :

Claude RENOTON -LEPINE
04 74 35 77 09 ou 06 84 89 21 15

Vice-Présidente :

Philippe PONCIN
06 82 78 85 63

Secrétaire :

Laurent PIETRAC
04 74 34 90 31

Trésorière :

Geneviève GIOVANNONI
04 74 34 67 09

Trésorière adjointe

Françoise CHABOUD
04 74 35 97 88

Membres

Jean-Claude COMTE
04 74 40 50 35
Thierry ROULEAU
04 74 46 43 36

Demander le matériel de vote à mon enfant la semaine du 9 au 11 octobre

L'ASSISTANTE SOCIALE :

Au lycée, l'une de ses principales activités est d'aider les jeunes dans leur mal être.

Si votre enfant a des soucis, vit mal son adolescence, si vous ne parvenez plus à dialoguer avec lui, si vous avez des difficultés financières, passagères ou non, n'hésitez pas à la contacter.

Elle est au lycée tous les lundis.

Contact : Mme GARREZ Stéphanie 04 74 38 17 24

L'INFIRMIERE SCOLAIRE :

Interlocuteur privilégié des élèves pour les questions de santé et de prévention, elle est un intermédiaire précieux, pour l'équipe éducative comme pour les parents. Elle peut être un appui pour les familles des jeunes dont la scolarité nécessite un accompagnement adapté et personnalisé

Contact: infirmerie.0011194t@ac-lyon.fr

ENSEIGNANT REFERENT:

L'enseignant référent contribue à la recherche des moyens nécessaires pour permettre à l'élève différent d'étudier dans les mêmes conditions que les autres élèves. Depuis la maternelle jusqu'en terminale, voire en BTS en classe prépa. Point d'orgue de sa mission : la mise en œuvre du PPS (projet personnalisé de scolarisation), véritable passeport de la scolarité de chaque élève en difficultés

Contact : M Laurent Salvit 04 74 38 40 77

N'hésitez pas à nous contacter

Mail : fcpe01lyceeamberieu@gmail.com

Consultez le site pour plus d'infos

<http://fcpe.amberieu.free.fr>